



UNCATEGORIZED



CPP SÉCURITÉ – CONSOLIDATION DU PROJET PROFESSIONNEL DANS LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 158 candidats et pour le premier semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 93,43 %
- Taux d'abandon : 3,16 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 9,15 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action : 27,45 %

PRE-REQUIS

Être demandeur d'emploi jeune ou adulte, avec un projet professionnel validé dans les métiers de la sécurité et ne possédant pas le niveau de connaissances requis pour entrer en formation qualifiante

OBJECTIFS

- Consolider et valider un projet professionnel réaliste et réalisable via la découverte des différents métiers dans la sécurité et des formations afférentes, avec l'objectif d'élargir les choix professionnels (le cas échéant)
- Définir le plan d'action permettant de concrétiser le projet et enclencher sa réalisation
- Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans cette démarche

CONTENU DE LA FORMATION

- Accueil – bilans – clôture
- Diagnostic et positionnement
- Module préparatoire à la FOAD
- Tronc commun : les métiers de la sécurité, les formations, les soft skills (socialisation, confiance en soi, autonomie et mobilité)
- Phase de construction du projet individuel : évaluation, accompagnement et identification des besoins en formation
- Plateau technique : sensibilisation aux gestes techniques sur plateau technique

- Période d'application en entreprise
- Module complémentaire : préparation à l'intégration en entreprise et insertion
- Module complémentaire : formalisation du plan d'action
- Module complémentaire : TRE LORFOLIO
- Module complémentaire : accompagnement et suivi de la mise en œuvre

DURÉE

Durée totale de 237 heures :

- 167 heures en centre
- 70 heures en entreprise

METHODES MOBILISÉES

- Mobilisation du plateau technique sécurité
- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sous-groupes
- Formateurs professionnels spécialisés en insertion et dans les métiers de la sécurité

MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Entretiens individuels
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :

<https://alaji.fr/category/sites-de-formation/>

CONTACTS

 03.83.58.18.28

 <https://www.alaji.fr/contact/>

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de

l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

Formation uniquement accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par Pole Emploi ou la région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

04/12/2023

